

# LÉGENDE CARTOWEB

### COUVERTURE DU SOL

- Feuillus
- Broussailles
- Conifères
- Mixte (feuillus, conifères)
- Lande
- Verger
- Prairie permanente
- Pépinière, oseraie
- Rochers
- Sable
- Pelouse
- Slikke, schorre
- Marais
- Terrain marécageux

### VÉGÉTATION LINÉAIRE ET PONCTUELLE

- Rangée d'arbres
- Haie
- Haie avec arbres
- Haie vive
- Laie, coupe-feu
- Buisson isolé
- Arbre isolé
- Arbre feuillu remarquable
- Arbre conifère remarquable

### FIGURES DU TERRAIN

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau ordinaire
- Courbe de niveau intercalaire
- Point coté en mètres (125)
- Levé de terre
- Talus
- Abrupt
- Dunes
- Tumulus
- Terril
- Entrée de grotte

### HYDROGRAPHIE DÉTAILS TOPOGRAPHIQUES LIÉS À L'HYDROGRAPHIE

- 1 Grand cours d'eau ou canal
- 2 Petit cours d'eau
- 3 Cours d'eau intermittent
- 4 Pièce d'eau (lac, étang,...) permanente
- 5 Pièce d'eau non permanente
- 6 Cale sèche
- 7 Écluse
- 8 Ascenseur à bateaux
- 9 Barrage régulateur, vanne
- 10 Siphon
- 11 Dalot, ponceau
- 12 Barrage de retenue,
- 13 Structure sur pilotis
- 14 Brise-lame
- 15 Source, résurgence
- 16 Puit, perte, captage
- 17 Borne kilométrique

### RÉSEAU ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION

- 1 Ligne à haute tension
- 2 Pylône à haute tension
- 3 Station de transformation

### BÂTIMENTS

- Zone bâtie
- Bâtiment sans fonction spécifiée
- Bâtiment religieux
- Chapelle
- Bâtiment industriel
- Bâtiment commercial
- Bâtiment scolaire
- Hôtel de ville, maison communale
- Bâtiment public, d'intérêt général
- Caserne de pompiers
- Caserne de la protection civile
- Hôpital
- Bâtiment réservé à la pratique du sport
- Piscine publique couverte
- Serre
- Bâtiment abritant des installations de captage ou de distribution d'eau potable
- Château d'eau
- Tour de télécommunication
- Phare
- Moulin à vent
- Tour de contrôle
- Tour remarquable sur bâtiment, clocher, campanile, minaret

### CONSTRUCTIONS, OBJETS DIVERS

- Construction ouverte avec toit
- Construction particulière non spécifiée
- Tour de refroidissement
- Silo, réservoir de stockage
- Installation pour l'eau potable
- Monument non religieux
- Monument religieux
- Ruines
- Belvédère, tour d'observation
- Cheminée élevée
- Antenne (radar, parabolique)
- Fanal
- Pylône de télécommunication
- Pylône non spécifié
- Roue à aubes
- Éolienne
- Torchère industrielle
- Stade
- Tribune (a)
- Transport par câble
- Bande transporteuse
- Rail d'une grue mobile
- Canalisation
- Talus revêtu
- Mur de soutènement
- Mur
- Aqueduc

### DONNÉES ADMINISTRATIVES

- Limite d'État
- Limite de région
- Limite de province
- Limite d'arrondissement
- Limite de commune
- Borne frontière
- Centre de commune
- Centre de section de commune

### RÉSEAUX, ROUTES ET CHEMINS

- E40 Autoroute
- N4 Route principale
- N680 Route secondaire
- Route de liaison
- Route locale
- Route à restriction de circulation
- Route empierrée
- Route hors d'usage
- Route en construction
- Jonction autoroutière
- Chemin de terre
- Sentier
- Sentier en dur
- Passage en escalier
- 1 Pont
- 2 Entrée de tunnel
- 3 Passerelle
- 4 Gué
- 5 Bac
- 6 Nacelle
- 7 Borne kilométrique
- Écoduc
- Passage couvert
- 1 Voie de chemin de fer
- 2 Halte
- Voie de chemin de fer hors d'usage

### ZONES PARTICULIÈRES

- Zone militaire à risque, accès restreint
- 1 Aéroport ou aérodrome
- 2 Zone de circulation des avions
- Aéroport international
- Aire d'atterrissage pour hélicoptère
- Carrière
- Cimetière
- Limite de zone spécifiée (Parc d'attraction, terrain de golf,...)
- Station de gaz
- Parc de panneaux solaires
- Centrale thermique, hydro-électrique, nucléaire
- Station d'épuration
- 1 Terrain de sport
- 2 Complexe sportif
- Aires de stationnement
- Avec station de service
- Sans station de service

### TOPONYMIE

**NAMUR**  
Chef-lieu de région, de province

**TOURNAI**  
Chef-lieu d'arrondissement administratif

**EUPEN**  
Commune

**Louveigné**  
Section de commune

**Dommartin**  
Village, hameau

**Les Piges**  
Quartier urbain secondaire, petite cité

**les Comognes**  
Lieu-dit

**FORÊT DE SOIGNES**  
Forêt

**Fagne de Polleur**  
Bois, fagne, lande